

CATALOGUE

Réseau Formation Tout Au Long de la Vie

Nos formations pour révéler votre potentiel



SOMMAIRE

Vos besoins - Notre expertise	4
Le GIP-FCIP	5
Le GRETA Réunion	6
Le CFA Académique	7
La Validation des Acquis de l'Expérience	8
Le Dispositif Académique de Bilan & Mobilité	9
CléA®	10
Badgeons La Réunion	11
EDUFORM 2	12-13
Les Financements	14-15
Formation pour TOUS	16
Mentions relatives aux formations - Légende	17
	
Bâtiment - Energie	18
Commerce - Vente	24
Développement durable - Environnement	26
Hôtellerie - Restauration	28
Tourisme / Langues	30-31
Industrie	32
Santé - Sanitaire - Social	38
Support aux entreprises	42
Transport - Logistique / Prévention - Sécurité	44-45
Conditions Générales de Vente	47

VOS BESOINS - NOTRE EXPERTISE

QUALITÉ

Prestations mises en oeuvre conformément aux engagements du Label EDUFORM 2 (Certification QUALIOPI)

CONSEIL

Conseil et Ingénierie de formation
Analyse des situations de travail et des organisations
Formation et assistance méthodologique pour les tuteurs en entreprise et pour les maîtres d'apprentissage
Conception de dispositifs de formation
Réponses formations adaptées au secteur professionnel et au territoire
Accompagnement pour l'élaboration de plan de formation

FORMATIONS

Formations en groupe et individualisées, sur mesure, hybrides et à distance (FOAD : Formation Ouverte à Distance), inter ou intra-entreprises
Formations certifiantes :
• Diplômes de l'Education Nationale (du CAP au BTS, Titres professionnels, Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), DCL, B2i...)
• Acquisition de blocs de compétences
Modules professionnels qualifiants
Actions de Formation En Situation de Travail

CONCEPTION

Conception et mise à disposition de ressources pédagogiques
Outils de positionnement et pédagogiques diversifiés
Ressources liées aux situations professionnelles
Evaluation des compétences

ACCOMPAGNEMENT

Validation des Acquis de l'Expérience (individuelle ou collective)
Bilans de compétences
Mobilités professionnelles
Dispositif de reconnaissance de toutes les compétences : Badgeons La Réunion

POUR TOUS

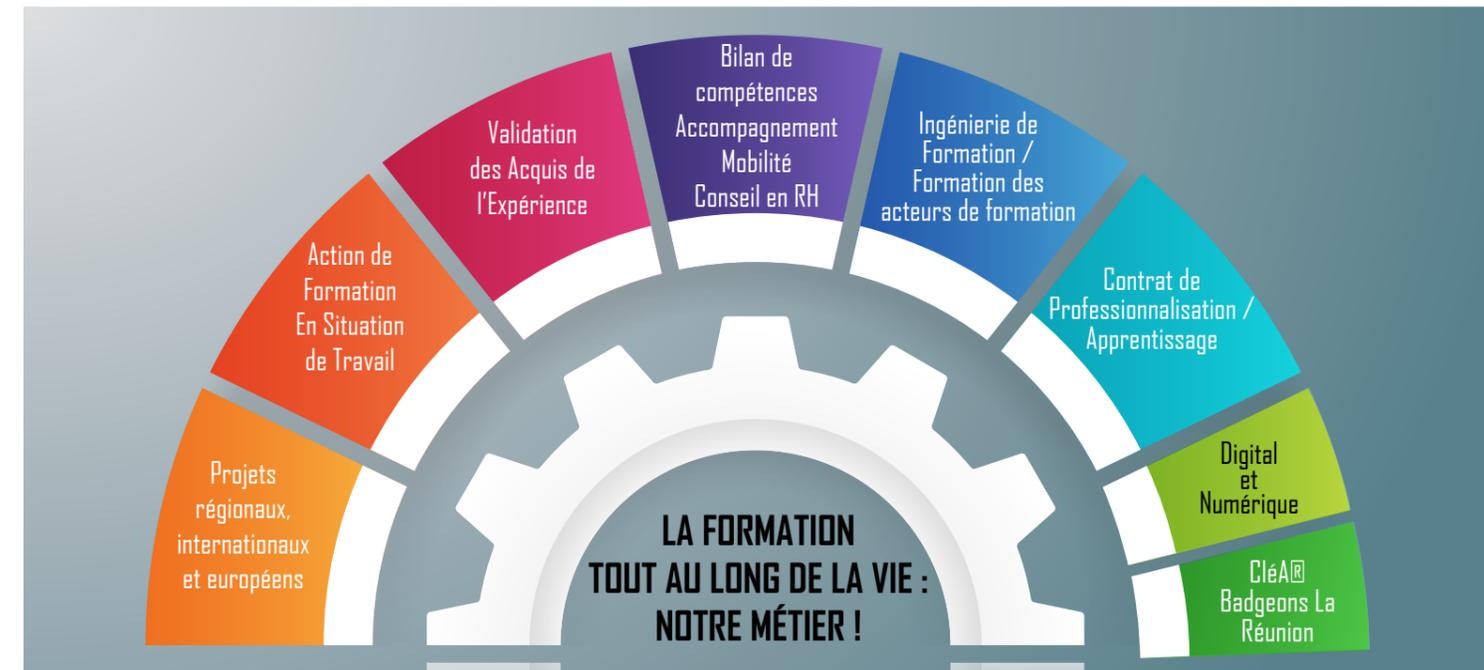
Le Réseau FTLV Réunion s'engage à Accueillir et informer toute personne sans distinction d'aucune nature

Le Réseau Formation Tout au Long de la Vie : plusieurs entités couvrant l'ensemble des champs de la formation professionnelle

LA FORCE D'UN RÉSEAU

LE GIP FCIP

Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle



Le **GIP-FCIP** de l'Académie de La Réunion a été créé en **2005** pour répondre au besoin d'une **coopération concertée** entre tous les acteurs académiques de la formation continue, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des adultes. 9 Conseillers en Formation Continue, experts de la formation des adultes à votre écoute.

Les indicateurs du GIP-FCIP Organisme de formation

Sept 2021 - Août 2022



LA FORCE D'UN RÉSEAU

Le GRETA Réunion



Le GRETA (GRoupement d'ETablisements publics d'enseignement) Réunion regroupe plus de 60 établissements publics, répartis sur tout le territoire et impliqués dans la formation professionnelle continue, où lycées et collèges publics mutualisent moyens et compétences pour former des adultes. Un maillage territorial sans équivalent avec près de 300 plateaux techniques et salles, répartis sur toute l'île, permettant au GRETA Réunion de dispenser des formations en conformité avec des situations réelles de travail et répondant aux besoins du territoire.

L'expérience acquise depuis de nombreuses années auprès de tous les publics sur l'ensemble du territoire réunionnais et au-delà, permet de proposer un large panel de formations sur la plupart des secteurs professionnels.

En 2022, le GRETA Réunion c'est :

- Près de 2000 stagiaires,
- Plus de 50 formations proposées,
- Des formations conduisant au niveau CAP, BAC Pro, BTS, comme des titres professionnels,
- 91% de réussite aux examens (session 2022).



Les indicateurs du GRETA Réunion

Sept 2021 - Août 2022



Le CFA Académique

Centre de Formation des Apprentis



Le CFA Académique propose des formations en apprentissage en partenariat avec les lycées qui deviennent des UFA (Unités de Formation en Apprentissage), du CAP au BTS.

Ayant pour objectif d'améliorer la lisibilité de l'offre des formations par apprentissage au sein des lycées de l'académie de La Réunion, et de mutualiser les ressources et les expériences pédagogiques, le CFA fédère l'ensemble des UFA de l'Académie et contribue à l'atteinte des objectifs territoriaux et nationaux dans le développement de l'apprentissage.

Proposant l'apprentissage sur les niveaux de formation 3 (CAP), 4 (BP ; Bac Pro) et 5 (BTS), en cohérence avec la stratégie académique et l'offre de formation du réseau FTLV Réunion, il répond aux besoins des entreprises et aux spécificités de notre territoire. Il s'inscrit aujourd'hui dans la volonté de développement affirmée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

En 2022, le CFA Académique c'est :

- 229 apprenti(e)s,
- 37 formations proposées,
- 91% de réussite aux examens (session 2022),
- un maillage de proximité permettant de poser une réponse de proximité aux entreprises et aux jeunes; avec la possibilité d'ajout de nouvelles formations chaque année.

Les 5 Indicateurs du CFA académique

Sept 2021 - Août 2022



*TP: titres professionnels

*pour les apprentis sortants à la suite des formations dispensées

Toutes les statistiques nationales relatives à l'apprentissage, par certification professionnelle (insertion professionnelle, poursuites d'études, ruptures, évolution de l'emploi) sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

LA FORCE D'UN RÉSEAU

Validation des Acquis de l'Expérience



Le DABM

Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité



Vous avez au minimum 1 an d'expérience professionnelle, le réseau Éducation Nationale est à vos côtés tout au long de la démarche.

Pourquoi choisir notre réseau pour votre accompagnement ?



- Des personnels experts
- Des prestations individualisées
- Un service de proximité : 4 lieux d'accueil
- Un accompagnement durant toute la durée du parcours
- Un conseil pour s'assurer de la cohérence du projet VAE
- Des procédures sur-mesure (collectives, individuelles ...) prenant en compte vos demandes spécifiques

A La Réunion chaque année la VAE permet à plus de 700 personnes d'obtenir tout ou partie d'un titre ou d'un diplôme à partir de leur expérience.

Entreprises

Une réelle opportunité dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Véritable outil de management des ressources humaines pour gagner en image et compétitivité.

Particuliers

Transformez votre expérience en diplôme

Les + VAE collective

Pour les entreprises, un projet fédérateur :

- Motiver, valoriser et fidéliser les salariés
- Professionnaliser, développer l'employabilité des salariés
- Accompagner les mobilités internes et externes
- Adapter l'organisation aux enjeux de l'entreprise
- Valoriser l'image de professionnalisme de l'entreprise
 - Pérenniser les savoir-faire

Pour les salariés une démarche personnelle et volontaire :

- Reconnaissance et sentiment de fierté
- Maîtrise du poste et gain de confiance
- Possibilité d'évolutions accrues (même si elles ne sont pas systématiques)

La durée d'un bilan de compétences est établi en fonction des besoins sur un maximum de 24 heures.

Un outil précieux pour l'entreprise



CE DISPOSITIF VOUS PERMET DE SAVOIR OU EN SONT VOS EMPLOYÉS ET SI VOTRE DYNAMIQUE D'ENTREPRISE EST TOUJOURS LA MEME.

C'EST LE MOMENT DE FAIRE LE BILAN SUR :

LES BESOINS EN FORMATION DE VOS ÉQUIPES

- > Identifier les compétences réelles de vos salariés.
- > Anticiper leurs besoins d'évolution.
- > Elaborer un parcours de formation individualisé

L'ORIENTATION À VENIR POUR VOTRE ENTREPRISE

- > Créer de la mobilité au sein de vos services.
- > Impliquer vos salariés vers les futurs objectifs.
- > Sensibiliser vos équipes aux nouvelles méthodes.
- > Tendre vers une meilleure gestion des emplois et compétences

CE DISPOSITIF PERMET DE REDONNER CONFIANCE À VOS COLLABORATEURS ET D'OFFRIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Un nouveau souffle pour le salarié



IL ARRIVE UN MOMENT DANS VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE OU IL EST INDISPENSABLE DE FAIRE UN BILAN. CE DISPOSITIF VOUS PERMET DE FAIRE LE POINT À LA FOIS SUR VOTRE PARCOURS AU SEIN DE L'ENTREPRISE ET SUR VOTRE PERSONNALITÉ

IL VOUS PERMET DE SAVOIR :

OÙ VOUS EN ÊTES ?

- > Recentrer votre profil professionnel.
- > Redéfinir vos motivations et compétences.
- > Identifier vos possibilités d'évolution ou votre souhait de formation complémentaire

OÙ VOUS VOULEZ ALLER ?

- > Envisager une réorientation dans l'entreprise.
- > Anticiper une reconversion professionnelle.
- > Concrétiser un projet personnel

CE DISPOSITIF OFFRE AU SALARIÉ L'OCCASION DE SE FAIRE ENTENDRE ET DE PRENDRE CONSCIENCE DE SON RÔLE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Confidentialité des informations assurée

Les 3 étapes indispensables



DABM INDICATEURS 2022



Taux de satisfaction
100%

% de personnes ayant finalisé le bilan de compétences engagé

100%



Taux de satisfaction

99%



Taux d'obtention du diplôme*

70%

*visé par les personnes accompagnées

Socle de connaissances et de compétences inter professionnelles



Le réseau Education Nationale est habilité au niveau national pour la mise en oeuvre de la certification CléA®

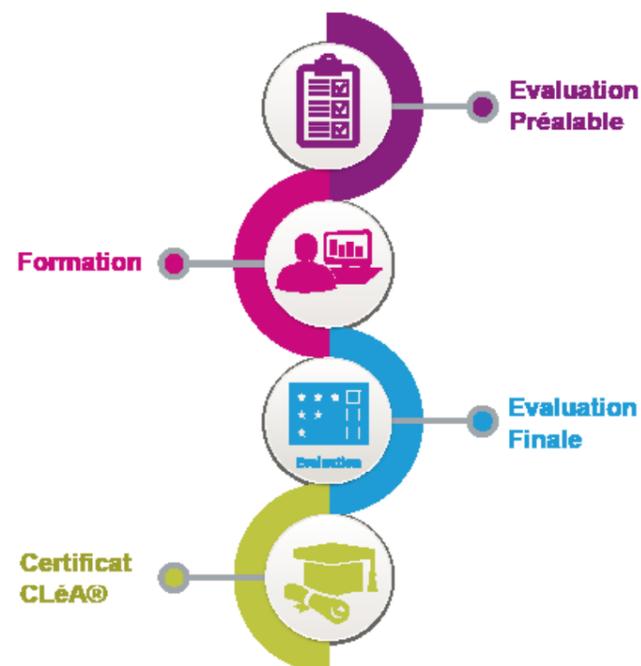
La certification CléA®, définit le socle comme « l'ensemble des connaissances et compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle (...). Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu.»

CléA® vise la sécurisation des parcours des publics peu ou pas qualifiés, fragilisés ou de toute personne souhaitant remobiliser des compétences et connaissances de base. CléA® permet :

- d'évaluer et faire reconnaître les acquis et les compétences professionnelles
- d'identifier les points forts (dynamique, motivation, reconnaissance, valorisation, évolution)
- de consolider les compétences de bases pour la formation
- d'obtenir une première certification (pour ceux qui n'en ont pas)
- de fournir un repère fiable pour les employeurs et les recruteurs

Trois adaptations possibles :

- CléA numérique permettant d'acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé
- CléA contextualisé vise à favoriser l'autonomie et l'efficacité numérisé sur son poste de travail
- CléA Socle ou Générique



7 domaines de compétences :

- D1 - La communication en français
- D2 - L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- D3 - L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- D4 - L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- D5 - L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- D6 - La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- D7 - La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Pour la reconnaissance de toutes les compétences !

Badgeons La Réunion c'est œuvrer collectivement :

- au développement des compétences de chacun
- à la reconnaissance des compétences informelles
- à la valorisation des compétences entre pairs
- à la connexion des talents avec un réseau reconnaissant pour une insertion professionnelle réussie

Badgeons La Réunion permet de valoriser un territoire à travers ses talents, génère des ressorts de motivation pour favoriser la réussite professionnelle, construit des ponts entre les réseaux d'employeurs et les apprenants.

Comment une entreprise peut-elle identifier des compétences spécifiques sur le territoire ?
 Comment une personne peut-elle faire reconnaître ses savoir-être professionnels ? Initié en 2018 et mis en œuvre en 2019, le projet **Badgeons La Réunion** porté par le **GIP FCIP** et ses partenaires apporte des réponses concrètes à ces questions grâce à l'**open-badge**.

Le système des open-badges vise à créer un **éco-système de la reconnaissance**, en invitant chaque acteur économique et social à **valoriser les compétences formelles et informelles** des individus.

Les organismes de formation délivrent habituellement des attestations de formation ou des certifications. Sur le dispositif Climatation Bus, les apprenants ont reçu en complément un open badge, un badge numérique, dont les critères d'attribution ont été définis avec l'ensemble des partenaires. Ainsi ce n'est pas uniquement l'organisme de formation qui le délivre mais l'ensemble des acteurs concernés, notamment les employeurs potentiels. De plus, le badge permet de reconnaître, non seulement les savoirs et **les savoir-faire de tous les participants mais également les savoir-être professionnels propres à chaque apprenant.**

Grâce à ce type de badge, il devient plus aisé de **repérer les compétences sur le territoire pour les recruteurs et les professionnels de l'emploi**. Pour les personnes en recherche d'emploi, le badge constitue un **atout supplémentaire** pour être plus facilement identifiées sur le marché du travail. Enfin l'open badge propose un système unique de **reconnaissance des savoir-être professionnels (soft skills)**. En valorisant ce qui rend chaque personne unique, le **système des open-badges répond au besoin de reconnaissance de chacun et contribue à entretenir une image de soi positive, éléments essentiels pour une insertion professionnelle réussie et durable.**

Plus l'éco-système open-badge se développera, plus les badges deviendront efficaces et pertinents à l'échelle de notre île.

Label EDUFORM & Certification Qualiopi

EDUFORM est le label qualité de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et vise à garantir sur l'ensemble du territoire la qualité des prestations proposées et mises en œuvre au sein du réseau de formation professionnelle de l'éducation nationale.

Ce label est délivré pour trois ans par le ministre chargé de l'Éducation Nationale, après la réalisation d'un audit national de labellisation et avis de la commission nationale de labellisation.

Son obtention permet la délivrance de la certification Qualiopi portée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et donne le droit d'afficher les deux logos Éduform et Qualiopi.

Faisant suite aux travaux et exigences qui permettraient aux financeurs de s'assurer de la capacité d'un prestataire de formation à non seulement dispenser, mais aussi préparer et construire une formation de qualité adaptée aux besoins individuels, il offre une garantie de qualité aux bénéficiaires, aux prescripteurs et aux financeurs de la formation professionnelle.

S'appuyant sur les valeurs de l'Éducation Nationale (laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités, mixité sociale et RSE), il ambitionne de placer le bénéficiaire au centre du dispositif et de le rendre véritablement acteur de son parcours.

Il dispose d'un cadre réglementaire (décret et arrêté) adapté à la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 et aux nouveaux enjeux sur la qualité en cohérence avec celui du ministère du travail et le Référentiel National Qualité-de la certification **QUALIOPI**.

Le GIP-FCIP est labellisé EDUFORM et certifié Qualiopi depuis le 25 novembre 2021



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation**
- Bilans de compétences**
- Validation des acquis de l'expérience**
- Actions de formation par apprentissage**

Le GRETA Réunion est labellisé EDUFORM et certifié Qualiopi depuis le 25 novembre 2021



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation**

Les engagements du GIP-FCIP et du GRETA Réunion, au titre de cette labellisation:



CHARTRE QUALITÉ



Nos 10 engagements pour des prestations de qualité

Engagement 1	Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service.
Engagement 2	Accueil individualisé.
Engagement 3	Proposition d'une large gamme de prestations.
Engagement 4	Conseil et orientation personnalisés sur les prestations, recherche de la meilleure solution sur mesure.
Engagement 5	Adéquation aux prestations des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.
Engagement 6	Accompagnement tout au long des prestations.
Engagement 7	Qualifications et compétences des personnels et intervenants garanties et développées tout au long de la vie.
Engagement 8	Prise en compte de la satisfaction des clients et des bénéficiaires.
Engagement 9	Engagement dans une démarche « responsabilité sociétale des organisations ».
Engagement 10	Amélioration continue des prestations.

Nos atouts

- ▶ **Disponibilité**
- ▶ **Réactivité**
- ▶ **Écoute**
- ▶ **Accompagnement – Suivi**
- ▶ **Compétences**
- ▶ **Sur-mesure**
- ▶ **Expérience**
- ▶ **Amélioration**

Vous pouvez consulter les divers taux de performance du GIP-FCIP et du GRETA Réunion sur notre site www.ftlvreunion.fr dans la rubrique « nos résultats ».

Le label n'est qu'une étape : la démarche d'amélioration est continue!



Les FINANCEMENTS



EMPLOYEUR

Dispositifs

Partenaires

Plan de Développement des compétences



Contrat de Professionnalisation



Contrat d'Apprentissage



Compte Personnel de Formation



PRO-A
Reconversion ou Promotion par l'Alternance



Projet de transition professionnelle



SALARIE

Dispositifs

Partenaires

Projet de transition professionnelle



CPF
Compte Personnel de Formation



CPA
Compte Personnel d'Activité



Plan de Développement des compétences



PRO-A
Reconversion ou Promotion par l'Alternance



- Contrat de Professionnalisation
- Contrat d'Apprentissage



Autofinancement

DEMANDEUR D'EMPLOI

Dispositifs

Partenaires

Financements Publics



Actions de Formation préalable au recrutement (AFPR)



CPA
Compte Personnel d'Activité



CPF
Compte Personnel de Formation



Contrat d'Apprentissage



Contrat de Professionnalisation



Autofinancement

Le CPF Compte Personnel de Formation

Le CPF vise à sécuriser les parcours professionnels des personnes quel que soit leur statut et tout au long de la vie.

Attaché à la personne et non plus au contrat de travail, le CPF doit permettre aux salariés et aux demandeurs d'emploi d'accéder à une formation qualifiante de l'orientation et de l'insertion professionnelle des adultes.



Le CPA Compte Personnel d'Activité

Le compte personnel d'activité a pour objectifs, par l'utilisation des droits qui y sont inscrits, de renforcer l'autonomie et la liberté d'action de son titulaire et de sécuriser son parcours professionnel en supprimant les obstacles à la mobilité. Il contribue au droit à la qualification professionnelle et permet la reconnaissance de l'engagement citoyen.

Le CPA organise la conversion des droits selon les modalités prévues par chacun des comptes le constituant : le compte personnel de formation (CPF), le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) et le compte d'engagement citoyen (CEC).

Le titulaire du CPA décide de l'utilisation de ses droits dans les conditions propres à chacun des comptes constituant le CPA.

Les Blocs de compétences

Un bloc de compétences (partie d'un diplôme de type CAP, Bac Pro, BTS, ou partie d'un titre professionnel) est éligible au CPF si la certification globale (diplôme ou titre professionnel) est déclarée éligible au CPF.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Le réseau FTLV Réunion accueille toute personne sans distinction d'aucune nature.

Le réseau FTLV de l'Académie de La Réunion s'attache à lutter contre toute forme de discrimination, quelle qu'elle soit, et s'engage à favoriser et accompagner l'accueil des hommes et des femmes, des jeunes et des seniors, ainsi que des personnes en situation de handicap.



La promotion des actions de formation indifféremment du genre.

L'égalité professionnelle Femme/ Homme au travail, comme le dispose le décret du 8 janvier 2020, passe aussi et avant tout par un système égalitaire d'accès à la formation professionnelle.

Pour cela, le réseau FTLV Réunion permet à toute personne, quel que soit son genre, de suivre la formation de son choix dès lors qu'elle satisfait aux pré-requis propres à chaque formation (niveau de diplôme exigé ou souhaité, tests d'entrée en formation validés, etc.).

Par exemple, nous nous engageons à accompagner et motiver les publics féminins à se positionner sur des métiers dits «masculins», (dans les métiers du bâtiment, de l'industrie, ou de la sécurité privée), et in-

versement les publics masculins à se positionner sur des métiers dits «féminins», (dans les métiers de l'aide à domicile ou encore de la petite enfance).

Dans ce cadre, l'ensemble des personnels en charge du conseil et du recrutement en formation est sensibilisé à l'égalité homme/femme, et s'engage à combattre les stéréotypes et les préjugés.

L'accueil des personnes en situation de handicap.

Le Réseau FTLV Réunion s'implique au quotidien via :

- une équipe sensibilisée à l'accueil du handicap, aux spécificités et besoins des personnes en situation de handicap;
- la prise en compte de leurs besoins en termes d'adaptations pédagogiques;
- un accompagnement personnalisé et un suivi tout au long du parcours du bénéficiaire;
- l'accessibilité de ses espaces aux personnes en situation de handicap (en cours de réhabilitation).

Nous nous engageons à accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnes en situation de handicap, dans la mesure où le handicap est compatible avec les objectifs de la formation ou du dispositif visés.

Il existe pour chacune de nos structures (GIP-FCIP et GRETA Réunion), une personne référente unique en

matière de handicap qui pilote l'adaptation de l'action de formation ou du dispositif visés.

Ces interlocuteurs privilégiés sont les relais de l'information, et assurent le lien avec les structures susceptibles de faciliter l'entrée en formation (financement, appui matériel ou humain ...).

Plus globalement, face à une personne en situation de handicap, nous veillons :

- à mobiliser autant que possible notre référent handicap ;
- à toujours échanger autour du handicap sous le prisme des capacités;
- à nous appuyer sur nos partenaires pour échanger sur les mises en œuvre les plus adaptées AGEFI-PH, Ressource Handicap Formation, FIPHFP...;
- à échanger dans le respect des règles de confidentialité et de déontologie;
- à sensibiliser l'ensemble des équipes, toujours dans le respect de la confidentialité des informations qui nous auront été transmises par la personne elle-même, ou par l'organisme prescripteur.



Les publics concernés

Toutes nos formations sont accessibles, sans distinction de genre:

- > aux jeunes
- > aux salariés
- > aux demandeurs d'emploi
- > aux personnes handicapées (dans la mesure où le handicap est compatible avec les objectifs de la formation et avec les pré-requis d'entrée en formation)

Durées indicatives (ajustées selon les besoins)

CAP Durée: 500 à 770 heures

BAC PRO Durée: 600 à 1100 heures

BTS Durée: 600 à 1400 heures

Mention complémentaire Durée: 500 à 700 heures

Titres professionnels Durée: 400 à 700 heures

Durées variables selon blocs de compétences validés

Délais d'accès

Selon les dates des sessions programmées sur l'année et selon les délais de prise en charge de demande de financement.

Une à plusieurs sessions par an: nous consulter.

Niveau 3: CAP

Niveau 4: BAC

Niveau 5: BAC +2



Tarifs : nous consulter, tarif lié à la durée du parcours de formation

Légende



Pré-requis: entrée en formation conditionnée par des pré-requis. Nous consulter.



Formation **professionnalisante**, d'adaptation au poste ou d'approfondissement des compétences.



Formation **certifiante**, conduisant à la préparation d'un diplôme, examen ou titre professionnel. Validation totale ou partielle par blocs de compétences possible, selon la certification visée.



Formation accessible **en Alternance**, contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.



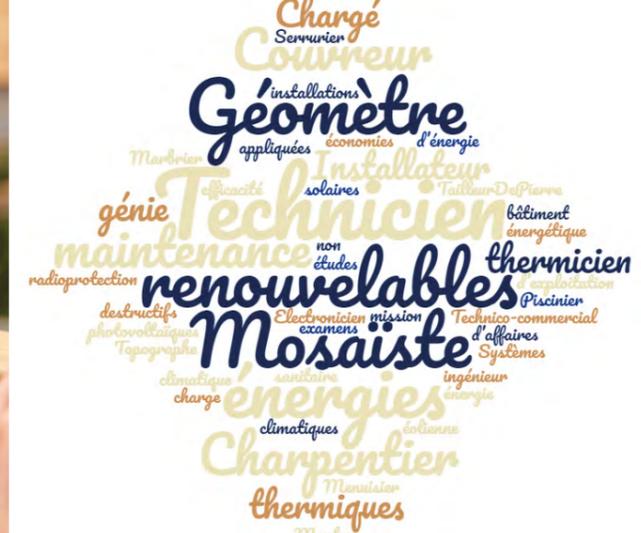
Accueil dans les meilleures conditions possibles des personnes **en situation de handicap**, dans la mesure où le handicap est compatible avec les objectifs de la formation ET avec les pré-requis d'entrée en formation. Ainsi, toute candidature respectant ces pré requis sera étudiée dans le respect de l'égalité de traitement.



Bâtiment - Energie



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

MENUISIER, FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT

RNCP472

- Usiner sur machines conventionnelles ou à positionnement numérisé ;
- Assembler et monter des produits réalisés ;
- Conduire des opérations de finition et de traitement.
- Mettre en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution de certains mobiliers, menuiseries ou agencements.
- Installer sur site des mobiliers d'agencement.

MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

RNCP30952

- Installer, mettre en service et assurer la maintenance d'équipements sanitaires
- Raccorder des canalisations de réseau d'eau
- Rénover des installations sanitaires
- Apporter des conseils aux utilisateurs

PLÂTRIER - PLAQUISTE

RNCP894

- Organiser son intervention en adoptant une attitude écoresponsable (matériel, approvisionnement)
- Implanter son ouvrage (dossier technique) - Aménager les espaces intérieurs des bâtiments : plafonds, cloisons, gaines techniques etc. - Construire des ouvrages en plaques sur ossature - en carreaux de plâtre et briques plâtrières
- Préparer les supports avant la réalisation des ouvrages, traiter les joints
- Réaliser des enduits décoratifs en plâtre - Mettre en œuvre une isolation thermo-acoustique intérieure

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENT

RNCP887

- Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable
- Réaliser les travaux préparatoires sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques
- Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques
- Appliquer des produits de finition
- Poser des revêtements muraux
- Réaliser les travaux préparatoires sur sol
- Réaliser les travaux d'apprêts sur sol
- Poser des revêtements de sol : lés, lames, dalles

TITRE PROFESSIONNEL : AGENT DE FABRICATION D'ENSEMBLES METALLIQUES

RNCP4672

- Souder à plat des ouvrages métalliques
- Préfabriquer et assembler des éléments métalliques
- Monter et adapter sur site des ensembles métalliques



OUVRAGES DU BÂTIMENT:ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE

RNCP4431

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural, des concepts, de normes et des contraintes de l'entreprise,
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication,

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI

RNCP31334

- Techniques et principes de fonctionnement des installations frigorifiques, atelier (préparation et assemblage des éléments d'un circuit frigorifique, réalisation).
- Communication technique: lecture de plans, dessins et conception des schémas d'installation.
- Enjeux énergétiques et environnementaux : savoirs SO exigés par le référentiel du CAP.
- Prévention des risques professionnels.
- Préparation et passage de l'attestation des fluides frigorigènes.

TECHNICIEN DU BÂTIMENT, ORGANISATION ET REALISATION GROS-OEUVRE

RNCP888

- Calepiner, suivre un plan précis de pose
- Dessiner un plan ou un croquis technique relatif à son domaine de compétence
- Évaluer l'état d'un ouvrage et la résistance mécanique appropriée à l'ouvrage de maçonnerie réalisé
- Évaluer la satisfaction des patients/des clients/des personnels
- Évaluer, choisir, utiliser les produits et/ou matériaux nécessaires à la pratique de son métier - Analyser, prioriser et synthétiser les informations - Identifier, évaluer, choisir des matériels, des outils adaptés à la réalisation des activités de son domaine - Réaliser un ouvrage de maçonnerie en évaluant la quantité de produit nécessaire
- Reconnaître les structures porteuses d'un bâtiment

TECHNICIEN EN ETUDE DU BÂTIMENT: ETUDES ET ECONOMIE (A)

RNCP601

- Technologie - Prévention / Mise en oeuvre : épreuve en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité
- Domaine professionnel théorique et pratique - Pour tous les corps d'état, diagnostic de dysfonctionnement et formalisation de propositions de remise en état.
- Technologie - Dessin Domaines généraux - Sensibilisation au développement durable, à son impact sur les activités professionnelles et au respect des contraintes liées à l'étanchéité à l'air

TECHNICIEN EN ETUDE DE BÂTIMENT: ASSISTANT EN ARCHITECTURE (B)

RNCP814

- Analyser une situation professionnelle simple à réaliser - Organiser et sécuriser son poste de travail
- Relever des côtes sur chantier d'ouvrages simples - Préparer, implanter & installer des éléments de structure légère (débité & usiner sur des machines dédiées à la fabrication)
- Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures - Déposer un ouvrage à remplacer - Fabriquer des ouvrages en menuiserie aluminium (débité, usiner, assembler, conditionner...) - Couper et façonner des produits verriers
- Trier, stocker les chutes et déchets - Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel
- Communiquer entre professionnels sur l'opération - Communiquer avec le client/usager sur l'opération - Effectuer les auto-contrôles de son intervention

Niveau 3

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle

Niveau 4

BAC PRO

BAC professionnel

TP

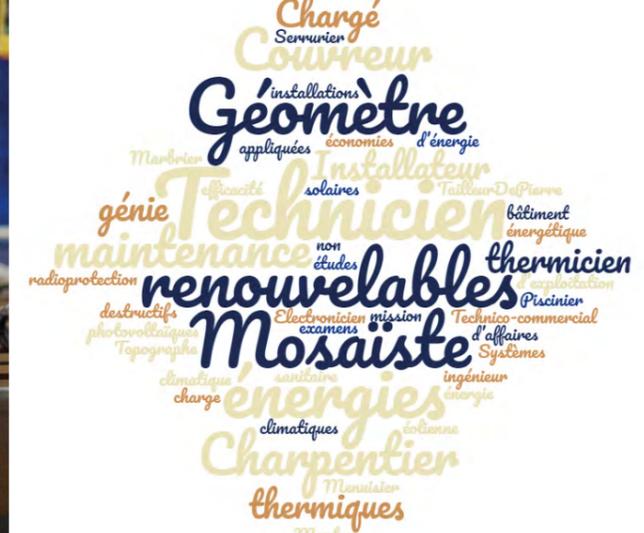
Titre professionnel



Bâtiment - Energie



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES

RNCP472

Techniques de maçonnerie pour réaliser des chapes de ciment ou un mortier de pose, Connaissance des matériaux de revêtement et des techniques de pose de carreaux, Savoir lire des plans, faire des calculs dimensionnels (surface, volume, etc.), Maîtriser les techniques de traçage, les normes d'isolation phonique ou thermique, Connaître et respecter les consignes de sécurité sur un chantier, Savoir conseiller les clients en fonction de chaque situation (matériaux, agencement, contraintes acoustiques...)

TECHNICIEN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR

RNCP894

Analyse d'une situation professionnelle / Réalisation d'un ouvrage de charpente bois / Fabrication d'un ouvrage spécifique
OBJECTIFS VISES: Activités de fabrication et de pose de charpentes traditionnelles en bois. Il intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou faisant l'objet d'un entretien ou d'une réhabilitation: épures et traçage des pièces de charpente, taille des pièces de charpente, réalisation d'éléments de structure par assemblage des pièces de charpente, levage et pose des éléments de structure dans le respect de la sécurité du chantier.

TECHNICIEN EN MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

RNCP30952

Analyse d'une situation professionnelle / Réalisation d'un ouvrage de construction bois / Fabrication d'un ouvrage spécifique
OBJECTIFS VISES: Intervention dans des activités de construction ou de réhabilitation de structures et d'ossatures en bois et matériaux dérivés (édifices, maisons, ou locaux). Ses tâches principales sont : le traçage et la taille des bois ; la préfabrication en atelier d'éléments de structure ; la pose des structures verticales, des planchers et de la charpente ; la pose des menuiseries, des fermetures et des revêtements extérieurs et intérieurs avec mise en œuvre des produits de jointoiment et d'isolation ; la mise en sécurité du chantier.

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

RNCP887

Compléter et transmettre des documents - Décoder un dossier technique - Identifier le matériel et l'outillage - Evaluer des quantités de matériaux et composants - Organiser son poste de travail - Sécuriser son intervention - Intervenir à proximité des réseaux - Effectuer la manutention de charges - Réceptionner les approvisionnements - Implanter et tracer un ouvrage simple - Intervenir en tranchée - Poser un réseau de canalisations, réaliser un branchement - Réaliser des ouvrages connexes aux réseaux - Réaliser un remblai de tranchée et une réfection provisoire
Réaliser une opération de maintenance sur un réseau - Effectuer des autocontrôles - Participer aux opérations de contrôle et à la mise en service d'un réseau.

TRAVAUX PUBLICS

RNCP889

Analyse d'une situation professionnelle / Réalisation d'ouvrages courants et annexes
OBJECTIFS VISES: Ouvrier professionnel du bâtiment intervenant dans une entreprise de couverture qui assure l'étanchéité des toitures (mise en place d'un échafaudage avec ses protections, préparation de la toiture, fixation des tuiles, ardoises et autres matériaux de couverture, application de produits de traitement et de protection, ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure.

AMENAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

RNCP28297

Histoire de l'art de l'ameublement et arts appliqués
Analyse de l'ouvrage et préparation de la fabrication
Fabrication et installation d'un mobilier

MENTION COMPLEMENTAIRE : TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES

RNCP31334

Techniques et principes de fonctionnement des installations frigorifiques, atelier (préparation et assemblage des éléments d'un circuit frigorifique, réalisation).
- Communication technique: lecture de plans, dessins et conception des schémas d'installation.
- Enjeux énergétiques et environnementaux : savoirs SO exigés par le référentiel du CAP.
- Prévention des risques professionnels.
- Préparation et passage de l'attestation des fluides frigorigènes.



AMENAGEMENT FINITION

RNCP888

Calepiner, suivre un plan précis de pose
Dessiner un plan ou un croquis technique relatif à son domaine de compétence
Évaluer l'état d'un ouvrage et la résistance mécanique appropriée à l'ouvrage de maçonnerie réalisé
Évaluer la satisfaction des patients/des clients/des personnels

ARCHITECTURE EN METAL: CONCEPTION ET REALISATION

RNCP601

Technologie - Prévention / Mise en oeuvre : épreuve en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité
Domaine professionnel théorique et pratique - Pour tous les corps d'état, diagnostic de dysfonctionnement et formalisation de propositions de remise en état.
Technologie - Dessin Domaines généraux - Sensibilisation au développement durable, à son impact sur les activités professionnelles et au respect des contraintes liées à l'étanchéité à l'air

BÂTIMENT

RNCP814

Analyser une situation professionnelle simple à réaliser - Organiser et sécuriser son poste de travail
Relever des côtes sur chantier d'ouvrages simples - Préparer, implanter & installer des éléments de structure légère (débité & usiné sur des machines dédiées à la fabrication)
Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures - Déposer un ouvrage à remplacer - Fabriquer des ouvrages en menuiserie aluminium (débité, usiné, assembler, conditionner...) - Couper et façonner des produits verriers
Trier, stocker les chutes et déchets - Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel
Communiquer entre professionnels sur l'opération - Communiquer avec le client/usager sur l'opération - Effectuer les autocontrôles de son intervention

Niveau 4

**BAC
PRO**

BAC
professionnel

MC

Mention
complémentaire

Niveau 5

BTS

Niveau 4

**BAC
PRO**

BAC
professionnel



Commerce - Vente



   Voir détails & Légende page 17

   Voir détails & Légende page 17

Niveau 4

BAC PRO

BAC professionnel

MC

Mention complémentaire

METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE - Animation & Gestion de l'espace commercial (A)

RNCP32208

Animation et gestion de l'espace commercial: assurer les opérations préalables à la vente, rendre l'unité commerciale attractive et fonctionnelle, développer la clientèle
 Vente, conseil : assurer la veille commerciale, réaliser la vente dans un cadre omnicanal, assurer l'exécution de la vente
 Suivi des ventes: suivi de la commande du produit et/ou du service, mettre en oeuvre le ou les services associés, traiter les retours et les réclamations du client, s'assurer de la satisfaction du client
 Fidélisation de la clientèle et développement de la relation client

METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE - Prospection clientèle & Valorisation de l'offre commerciale (B)

RNCP32259

Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale: rechercher et analyser les informations à des fins d'exploitation, participer à la conception d'une opération de prospection, mettre en oeuvre une opération de prospection, suivre et évaluer l'action de prospection
 Vente, conseil : assurer la veille commerciale, réaliser la vente dans un cadre omnicanal, assurer l'exécution de la vente
 Suivi des ventes: suivi de la commande du produit et/ou du service, mettre en oeuvre le ou les services associés, traiter les retours et les réclamations du client, s'assurer de la satisfaction du client
 Fidélisation de la clientèle et développement de la relation client

MENTION COMPLEMENTAIRE: ASSISTANCE, CONSEIL, VENTE A DISTANCE

RNCP1173

Maîtriser la relation client au téléphone
 Utiliser les technologies de l'information et de la communication
 Utiliser les techniques de communication
 Travailler au sein d'une équipe
 Anglais professionnel

- Modules professionnels -

	Parcours professionnalisant Immobilier: Lois ALLUR-MACRON	14 heures
	BtoB: plan d'action pour booster ses ventes	21 heures
	Prospecter et fidéliser sa clientèle	21 heures
	Optimiser sa prospection et son organisation commerciale	selon besoins
	Parcours individualisé Commerce Vente	selon besoins

ASSURANCE

RNCP4922

Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance
 Communication et gestion de la relation client
 Techniques d'assurances - Assurances de biens et de responsabilité
 Techniques d'assurances - Assurances de personnes et produits financiers

BANQUE, CONSEILLER DE CLIENTELE

RNCP1174

Gestion de la relation client
 Développement et suivi de l'activité commerciale – Etude de cas
 Analyse de situation commerciale
 Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire

MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL (MCO)

RNCP34031

Développement de la relation client et vente conseil
 Animation et dynamisation de l'offre commerciale
 Assurer la gestion opérationnelle
 Manager l'équipe commerciale
 Développement d'une culture économique, juridique et managériale

NEGOCIATION & DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (NDRC)

RNCP34030

Relation client et négociation-vente
 Relation client à distance et digitalisation
 Relation client et animation de réseaux
 Appréhender et réaliser un message écrit
 Communiquer oralement
 Analyser des situations auxquelles l'entreprise est confrontée

PROFESSIONS IMMOBILIERES (PIM)

RNCP14922

Rechercher et estimer un bien (évaluation des loyers)
 Rechercher des locataires, établir un état des lieux, réaliser un contrat de location
 Réaliser, négocier et gérer des mandats de gestion locative ou de syndic
 Gérer la vente & la négociation immobilière
 Assurer le suivi administratif et financier des dossiers
 Apporter des conseils sur le plan technique, juridique, fiscal et financier
 Gérer la relation clientèle, assurer une qualité de service
 Gérer sur un plan juridique et technique un portefeuille d'immeubles

Niveau 5

BTS

Developpement Durable - Environnement



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

AGENT DE PROPRETE ET D'HYGIENE (APH)

RNCP24655

- Sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles
- Réaliser un état des lieux et identifier les risques
- Organiser son activité
- Installer et remettre en ordre le lieu d'intervention et le poste de travail
- Mettre en œuvre des opérations manuelles d'entretien courant / Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien courant
- Mettre en œuvre des opérations de remise en état / Mettre en œuvre des opérations de bionettoyage
- Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective
- Mettre en œuvre des opérations de gestion des déchets
- Contrôler son travail / Communiquer avec les partenaires internes, les usagers, les clients

PROPRETE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN COLLECTE & RECYCLAGE (PEUCR)

RNCP24650

- Techniques de nettoyage et de propreté urbaine
- Techniques de collecte
- Techniques de traitement/valorisation des déchets

AGENT QUALITE DE L'EAU (AQE)

RNCP508

- Compétences en biochimie
- Connaissances en hydraulique et dans les processus d'épuration des eaux
- Notions en électromécanique, en biologie et en chimie
- Connaissance du matériel d'entretien et de déshydratation
- Connaissances en réparation des pompes et des vannes et en réglage d'aérateurs

GESTION DES POLLUTIONS & PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (GPPE)

RNCP14899

- Connaissance de l'environnement de travail
- Communication professionnelle et animation d'une équipe
- Contrôle qualité Santé et sécurité au travail
- Sciences et technologies de la protection de l'environnement
- Technologie et techniques professionnelles dans les 3 domaines : Assainissement, Propreté urbaine, Gestion des déchets



METIERS DE L'EAU

RNCP1081

- Encadrer une équipe et assurer la gestion technique des installations.
- Prise en charge de l'exploitation d'un réseau
- Organiser des opérations de maintenance, contrôler le déroulement de la production, intervenir en cas de problème, identifier la qualité de l'eau et donner des consignes de traitement à effectuer en fonction des installations.
- Gestion technique des ouvrages (conduite et régulation des installations, exploitation des réseaux, maintenance), encadrement-animation, communication-conseil, gestion de l'information, étude et développement techniques, assurance de la qualité.

METIERS DES SERVICES A L'ENVIRONNEMENT (MSE)

RNCP20692

- Respecter les exigences réglementaires liées à l'activité professionnelle
- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles impliquant des approches globales clients-usagers-prestataires notamment au regard des exigences du développement durable
- Faire preuve d'autonomie, de réactivité et avoir le sens des responsabilités pour faire face à la diversité des activités techniques, organisationnelles et situations managériales
- Faire preuve de rigueur et d'organisation

BIOQUALITE (QIAB)

RNCP1098

- Management et qualité,
- Bioexpertise au service de l'organisme,
- Pratiques opérationnelles de la qualité, relations et communication professionnelles.

- Modules professionnels -

- Développement durable - Ecogestes 14 à 21 heures
- Préservation du milieu naturel appliquée au BTP 430 heures
- Développement durable des énergies renouvelables appliquées au BTP 20 heures
- Conseil en habitat durable et innovation 20 heures

Niveau 3

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle

Niveau 4

BAC

PRO

BAC professionnel

Niveau 5

BTS

Hôtellerie - Restauration



Voir détails & Légende
page 17



Voir détails & Légende
page 17

BOULANGER

RNCP18704

Pétrir manuellement la pâte,
maîtriser le matériel de fabrication utilisé en boulangerie (pétrin mécanique, chambre de fermentation, four à commande numérique...),
suivre les procédures et les temps de fabrication de chaque type de produit,
appliquer strictement les règles d'hygiène,
maîtriser les techniques de congélation (boulangerie industrielle), gérer une équipe.

COMMIS DE CUISINE

RNCP31053

Nettoyer et désinfecter les espaces, les plans de travail avec les produits et les matériels appropriés
Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire
Réceptionner et stocker des marchandises, des produits
Réaliser les préparations culinaires de base

CUISINE

RNCP26650

Organisation de la production de cuisine: réceptionner, contrôler et stocker les marchandises dans le respect de la réglementation en vigueur et en appliquant les techniques de préventions liées à l'activité, collecter l'ensemble des informations et organiser sa production culinaire dans le respect des consignes et de temps impartis
Réalisation de la production de cuisine: préparer, organiser et maintenir en état son poste de travail, maîtriser les techniques culinaires de base et réaliser une production, analyser, contrôler la qualité de sa production, dresser et participer à la distribution selon le contexte professionnel

PÂTISSIER

RNCP5226

Tour, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage: gérer la réception des produits, effectuer le suivi des produits stockés
organiser son poste de travail, appliquer les règles d'hygiène, élaborer des crèmes selon leur technique de fabrication,
Assurer la préparation, la cuisson et la finition de pâtisseries : à base de pâtes, petits fours secs et moelleux, meringues, -
Évaluer sa production
Entremets et petits gâteaux: organiser la production, préparer des éléments de garniture, préparer les fonds d'un entremets et/ou des petits gâteaux, monter, garnir et glacer un entremets et/ou des petits gâteaux, décorer un entremets et/ou des petits gâteaux, valoriser la pâtisserie élaborée
Mesurer le coût des produits fabriqués

AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION

RNCP1149

Production de préparations froides et de préparations chaudes
Mise en place de la distribution et service au client
Entretien des locaux, des matériels, des équipements

OUVRIER QUALIFIE DE FABRICATION EN BOULANGERIE, VIENNOISERIE, PÂTISSERIE

RNCP26599

Réaliser le process de production pour fabriquer les produits attendus
Utiliser les outils et les installations au poste de travail
Mettre en œuvre les procédures de qualité, d'hygiène et de sécurité alimentaire, de gestion de l'environnement
Mettre en œuvre les procédures de sécurité et santé au travail
Communiquer et s'organiser efficacement dans son activité professionnelle

SERVEUR EN RESTAURATION

RNCP34422

Réaliser les travaux préalables au service en restauration
Suivre et se former aux évolutions scientifiques, techniques et économiques de son secteur d'activité
Accueillir, conseiller le client et prendre sa commande
Réaliser le service en restauration

EMPLOYE BARMAN

RNCP6984

Réalisation: mettre en place les locaux, matériels et produits - doser en utilisant une verrerie adaptée - maîtriser la confection des cocktails - servir et assurer le suivi du service - enregistrer, facturer, encaisser une commande
Communiquer: utiliser les supports de vente - conseiller et orienter le choix du client - s'informer pour mieux informer le client - participer à l'animation du point de vente
Contrôle et gestion: réceptionner les approvisionnements - contrôler les stocks - vérifier l'état de marche du matériel - élaborer et utiliser une fiche technique - effectuer les opérations de caisse

PÂTISSERIE, CHOCOLATERIE, GLACERIE, CONFISERIES SPECIALISEES

RNCP6895

Réaliser, présenter, des fabrications traditionnelles et des fabrications spécialisées (spécialités d'entreprise, spécialités régionales...)
Réalisation de desserts adaptés à la restauration et au salon de thé (dans le respect des us et coutumes de la profession et des règles d'hygiène)
Perfectionnement dans la production de desserts, chocolats et confiseries (praline, nougatine, berlingots, pâtes de fruits...),
production d'un travail de qualité en sachant l'évaluer,
Connaître l'approvisionnement des marchandises, assurer la conservation des produits et l'entretien du matériel et des équipements

- Modules professionnels -



Hygiène alimentaire en établissement de restauration commerciale

21 heures

TP

Titre
professionnel

MC

Mention
complémentaire

Niveau 3

CAP

Certificat
d'aptitude
professionnelle



Tourisme

DO YOU SPEAK ENGLISH?

Langues



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

Niveau 3

EMPLOYE D'ETAGE EN HÔTELLERIE

RNCP32342

Entretien des chambres et contribution à l'amélioration du service client : entretenir les chambres et les lieux de circulation du service des étages, approvisionner et maintenir en état de propreté les offices de stockage, contribuer au suivi et à la fidélisation du client.
Entretien des lieux dédiés aux clients et contribution au service petit déjeuner : entretenir les lieux publics, les lieux spécifiques et les locaux de service, contribuer au service du petit déjeuner, collaborer à la fin de service du petit déjeuner.

TP

Titre professionnel

ANIMATEUR LOISIR TOURISME

RNCP32350

Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique: participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics, créer des animations loisirs pour différents publics, promouvoir des animations loisirs.
Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique: animer des activités de journées pour différents publics, animer des activités de soirées pour différents publics, assurer la logistique des animations loisirs.

Niveau 4

RECEPTIONNISTE EN HÔTELLERIE

RNCP34157

Assurer les opérations relatives au séjour des clients: accueillir et conseiller le client au service de la réception, traiter les demandes de réservations de prestations hôtelières, procéder aux opérations d'arrivée et de départ
Clôturer l'activité et contribuer à la gestion de la distribution en ligne et au suivi de l'e-réputation de l'établissement hôtelier: Clôturer l'activité journalière et mensuelle.

MC

Mention complémentaire

ACCUEIL & RECEPTION

RNCP6926

Mettre en place un processus de recherche et de traitement des informations : collecter et actualiser la documentation et les informations internes et externes, remettre en état le poste de travail.
Mettre en œuvre des procédures d'accueil différencié: identifier le client, écouter et reconnaître sa demande, adopter un comportement professionnel et pour tout type de situation.
Mettre en œuvre des procédures d'information et de négociation, argumenter et proposer des solutions.
Participer à la vente des services de l'hôtel, effectuer les opérations courantes de la réservation au départ du client : planification et enregistrement, facturation, encaissement.
Maîtriser au moins deux langues étrangères et les techniques de communication orale.
Optimiser son action: analyser et évaluer les résultats et les situations (démarche qualité, fidélisation de la clientèle).



PREPARATION AU DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE (DCL)

- Anglais / Espagnol / Allemand
- Chinois Mandarin
- Français Langue Étrangère (FLE)
- Langue des Signes Française (LSF)
- Français Professionnel (FP) de 1er Niveau

MODULES DE LANGUES DU NIVEAU A1 AU C1

- Anglais / Espagnol / Allemand
- Chinois Mandarin
- Langue des Signes Française (LSF)
- Français Langue Étrangère (FLE)

PREPARATION & PASSATION DE L'EXAMEN TCF Test de Connaissances du Français - Niveau B1

A1: Utilisateur élémentaire (niveau introductif ou de découverte)
A2 = Utilisateur élémentaire (niveau intermédiaire ou usuel)
B1 = Utilisateur indépendant (niveau seuil)
B2 = Utilisateur indépendant (niveau avancé ou indépendant)
C1 = Utilisateur expérimenté (niveau autonome)



« Une langue différente est une vision différente de la vie »

Federico Fellini, Cinéaste



Industrie



Voir détails & Légende
page 17



Voir détails & Légende
page 17

ARTS & TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE JOAILLERIE

RNCP5648

- Connaître l'environnement professionnel des métiers et des activités de la bijouterie-joaillerie
- Connaître et utiliser l'outillage propre au métier
- Lire un dessin en 3D (forme et volume)
- Utiliser les diverses représentations graphiques
- Connaître les spécificités des métaux, des gemmes et des perles
- Réaliser une pièce de bijouterie-joaillerie faisant appel à des techniques d'assemblages simples.

ELECTRICIEN

RNCP30328

- Réalisation d'une installation
- Mise en service d'une installation
- Maintenance d'une installation

INSTALLATEUR EN FROID & CONDITIONNEMENT D'AIR

RNCP31334

- Préparation d'une réalisation
- Réalisation d'une installation
- Entretien - mise en service
- Enseignements généraux

MAINTENANCE DES VEHICULES (MVA) - OPTION VOITURES PARTICULIERES

RNCP19118

- Effectuer les révisions régulières
- Identifier les problèmes mécaniques correctifs
- Réaliser les travaux d'entretien périodique et de maintenance

MAINTENANCE DES MATERIELS - OPTION C MATERIELS ESPACES VERTS

RNCP29638

- Réception d'un matériel en dysfonctionnement
- Réalisation d'une intervention sur un matériel
- Intervention en milieu professionnel

METIERS DE LA BLANCHISSERIE

RNCP12841

- Préparation d'activités techniques de blanchisserie: prendre en compte les consignes de travail - Identifier les contraintes de l'entreprise et des clients - Identifier et décoder les informations techniques utiles à la conduite de l'activité - Gérer le stockage, les documents de suivi, son activité
- Mise en oeuvre d'activités techniques de blanchisserie: Stocker : les lots de linge, et les fûts de produits - Préparer le traitement des lots de linge - Effectuer un contrôle qualitatif et quantitatif, le lavage et le séchage, les opérations de finition et d'expédition - Participer à la maintenance de premier niveau - Communiquer, rendre compte, s'intégrer dans une équipe

METIERS DE LA MODE, VÊTEMENT FLOU

RNCP31053

- Nettoyer et désinfecter les espaces, les plans de travail avec les produits et les matériels appropriés
- Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire
- Réceptionner et stocker des marchandises, des produits
- Réaliser les préparations culinaires de base

PREPARATION & REALISATION DES OUVRAGES ELECTRIQUES

RNCP31053

- Nettoyer et désinfecter les espaces, les plans de travail avec les produits et les matériels appropriés
- Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire
- Réceptionner et stocker des marchandises, des produits
- Réaliser les préparations culinaires de base

REPARATION DES CARROSSERIES

RNCP31053

- Nettoyer et désinfecter les espaces, les plans de travail avec les produits et les matériels appropriés
- Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire
- Réceptionner et stocker des marchandises, des produits
- Réaliser les préparations culinaires de base

REPARATION EN CHAUDRONNERIE - OPTIONS A & B

RNCP31053

- Nettoyer et désinfecter les espaces, les plans de travail avec les produits et les matériels appropriés
- Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire
- Réceptionner et stocker des marchandises, des produits
- Réaliser les préparations culinaires de base

SERRURIER METALLIER

RNCP31053

- Nettoyer et désinfecter les espaces, les plans de travail avec les produits et les matériels appropriés
- Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire
- Réceptionner et stocker des marchandises, des produits
- Réaliser les préparations culinaires de base

ESSAYAGE RETOUCHE VENTE

RNCP1140

- Pratique professionnelle et exploitation d'un système informatique, technologie et arts appliqués: Proposer un vêtement au client - Adapter le vêtement à la morphologie du client - Etablir la fiche de retouche - Evaluer le coût de la prestation - Exécuter la ou les retouche(s) - Contrôler la qualité de la retouche et le bien aller du vêtement - Connaître les matériaux, matériels et technologies de fabrication - Effectuer un choix esthétique et technique - Réaliser un dessin applicable à la profession
- Gestion d'entreprise: Décrire une prestation et ses coûts à partir des données fournies - Analyse de documents de vente en vue de la commercialisation d'une prestation

Niveau 3

CAP

Certificat
d'aptitude
professionnelle

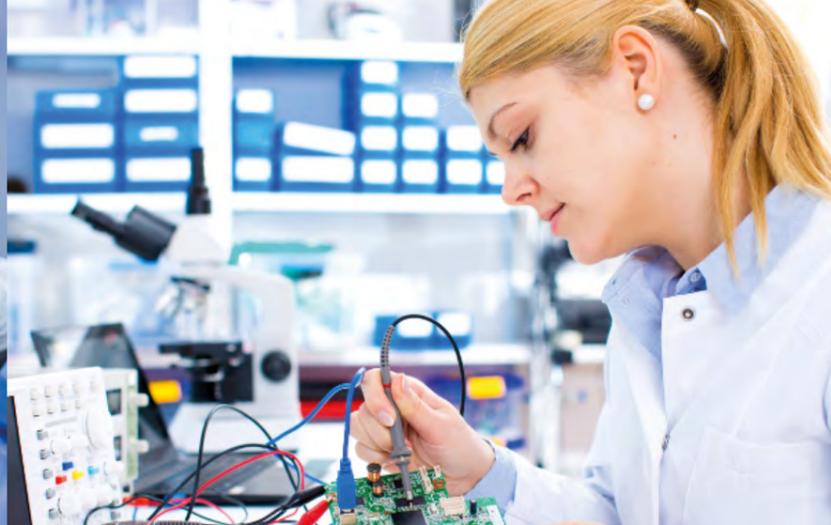
MC

Mention
complémentaire

Niveau 3

CAP

Certificat
d'aptitude
professionnelle



Industrie



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR (ATI)

RNCP1029

La polyvalence et les capacités organisatinnelles du titulaire du BTS Assistance technique d'ingénieur lui permettent de s'adapter à des contextes très variés: - coordination entre différents services, - organisation de réunions, de salons, - rédaction de documentation technique...

CONCEPTION & REALISATION DE SYSTEMES AUTOMATIQUES

RNCP12808

- Proposer et valider une solution détaillée de chaîne fonctionnelle
- Élaborer un modèle numérique de sa solution technique
- Concevoir les schémas, procédures, tests des solutions techniques
- Intégrer les systèmes, implanter les constituants
- Réaliser les câblages des armoires partie opérative/partie commande
- Réaliser et valider un programme automate
- Présenter un projet technique, une amélioration, un rapport d'activité
- Piloter un projet et le finaliser
- Installer et mettre en service ses machines chez le client

MAINTENANCE DES VEHICULES (MVA) - OPTION A

RNCP19117

- Effectuer un diagnostic complexe
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- Organiser les activités de maintenance et de réparation
- Assurer la relation client

Niveau 5
BTS

Niveau 5
BTS

ELECTROTECHNIQUE

RNCP29701

- Analyse préparatoire à une intervention - Réalisation d'interventions sur un matériel
- Communication technique: diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement
- Activité de maintenance en milieu professionnel - Mobilité

FLUIDE ENERGIE DOMOTIQUE - OPTION A: Génie climatique & Fluidique

RNCP29701

- Organiser l'intervention (information et collecte des informations, préparation de l'intervention, prévision des moyens matériels et des pièces détachées, organisation du poste de travail, organisation des étapes de l'intervention)
- Effectuer un diagnostic (constat des symptômes, analyse et hiérarchisation des données, réalisation des tests et mesures, interprétation des résultats et identification des composants défectueux)
- Réaliser une intervention (réalisation des opérations de maintenance préventive et curative, exécution des opérations d'adaptation et de préparation du matériel, mise en service et/ou mise en « main » du matériel)

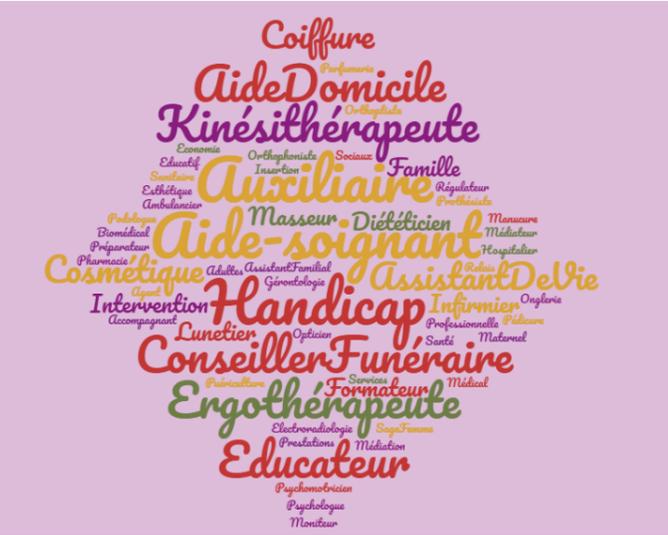
MAINTENANCES DES SYSTEMES

RNCP29642

- Analyse préparatoire à une intervention
- Réalisation d'interventions sur un matériel
- Communication technique: diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement
- Activité de maintenance en milieu professionnel

- Modules professionnels -

Formation Domotique: système KNX - Initiation, perfectionnement, certification



Santé - Sanitaire - Social



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

CAP
Certificat d'aptitude professionnelle

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

RNCP28048
Accompagner le développement du jeune enfant
Exercer son activité en accueil collectif
Exercer son activité en accueil individuel

AIDE-SOIGNANT (DEAS)

RNCP4495

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (DEAP)

RNCP4496

- Accompagner l'enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif
- Apprécier l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

AIDE A DOMICILE (MCAD)

RNCP718
Techniques de services à l'usager
Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie
Accompagnement et aide à la personne dans la vie relationnelle et social



AGENT DE MEDIATION INFORMATION SERVICES (AMIS)

RNCP232
Participer au maintien du lien social et prévenir les situations de conflits ou de dysfonctionnements par une présence active
Réguler par la médiation des situations de tension et de conflit
Participer à des actions d'animation ponctuelles ou à des projets partenariaux

ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES (ADVF)

RNCP4821
Entretien du logement et le linge d'un particulier
Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
Activité de spécialisation de l'emploi : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE : ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP A DOMICILE

RNCP34794
Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses actes quotidiens
Maintenir le lien social d'une personne en situation de dépendance
Garantir la sécurité d'une personne en situation de dépendance

CONSEILLER FUNERAIRE & ASSIMILE

RS3757
Compétences en matière d'hygiène, sécurité et ergonomie, de législation et réglementation funéraire, de psychologie et sociologie du deuil
Connaître les pratiques et rites funéraires, être en capacité de concevoir et d'animer une cérémonie, en encadrant son équipe (de porteurs)
Connaître les fondamentaux en matière de réglementation commerciale et les produits, services et conseil à la vente.

MAÎTRE DE CEREMONIE

Procéder à des opérations de manipulation et de présentation de corps (mise en bière, habillage, ...)
Superviser des opérations d'exhumation
Planifier des interventions de maintenance
Définir des actions de promotion
Former du personnel à des procédures et techniques
Coordonner l'activité d'une équipe
Diriger un service, une structure

TP
Titre professionnel

Niveau 3

DE
Diplôme d'Etat

Niveau 3

MC
Mention complémentaire



Santé - Sanitaire - Social



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

Niveau 3

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle

METIERS DE LA COIFFURE

RNCP34670

Réaliser des prestations de coiffure : élaborer un diagnostic, mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire, réaliser des techniques de base de coiffure : coupe, couleur, forme
Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise: accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous, conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires, contribuer à l'activité de l'entreprise

Niveau 4

BAC PRO

BAC professionnel

ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

RNCP4495

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie - Apprécier l'état clinique d'une personne
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

Spécialisation Coiffure possible, nous consulter

ENCADRANT TECHNIQUE INSERTION

RNCP34336

Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion
Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

RNCP403

Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

FORMATEUR PROFESSIONNEL ADULTES (FPA)

RNCP247

Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques
Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

SERVICES & PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL (SP3S)

RNCP5297

- Analyser les besoins et les demandes des publics des structures sanitaires et sociales, des organismes de protection sociale, analyser les prestations et services offerts par la structure et/ou les partenaires de la structure
- Etudier les besoins en matière de personnels (recrutement, accompagnement, animation – formation), en matière d'équipements, à l'échelle du service
- Elaborer un projet d'intervention auprès des publics, concevoir des actions pour le service, la structure, organiser des évènements, des réunions de service et/ou partenariales...
- Instruire un dossier de prestations, coordonner les interventions d'une équipe, assurer la logistique administrative et comptable du service, de la structure, assurer et développer la qualité du service rendu
- Rechercher, collecter et exploiter une documentation professionnelle; établir une relation de service auprès de différents publics (usagers, professionnels, partenaires...); présenter des résultats, rendre compte d'activités, d'études personnelle ou collective

ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (ESF)

RNCP7570

Expertise et conseil technologiques: gestion du budget d'une action, d'un projet ; conseil pour la gestion budgétaire d'un ménage; conseil et promotion pour la gestion des flux : énergies, eaux, déchets...; conseil pour l'achat et l'utilisation de produits, de matériels et d'équipements; réalisation d'études techniques du logement et conseil; Instruction et montage des dossiers de réhabilitation ou d'amélioration de l'habitat ou du logement; suivi du patrimoine locatif; promotion de la santé par des actions concernant l'alimentation, et l'écologie de la vie quotidienne
Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement: gestion de la distribution des repas, de la maintenance des locaux, et de l'entretien du linge; aménagement de l'espace et participation à la démarche qualité
Animation, formation, communication professionnelle: conception, organisation et mise en œuvre d'actions individuelles et collectives à visée éducative, production de documents professionnels, techniques; animation et suivi du travail d'équipe

Niveau 5

BTS

- Modules professionnels -



L'Enfant de 0 à 3 ans



La bientraitance



L'Enfant de 0 à 3 ans



Crédit photo : ©Shutterstock

Supports aux entreprises



Voir détails & Légende page 17



Voir détails & Légende page 17

GESTION-ADMINISTRATION

RNCP14695

Gestion administrative des relations avec le personnel: administration courante, ressources humaines, rémunérations et budgets, relations sociales
Gestion administrative des relations externes: fournisseurs, clients et usagers, autres partenaires
Gestion administrative interne: informations, modes de travail, espaces de travail et des ressources, gestion du temps
Gestion administrative des projets: suivi opérationnel et évaluation

METIERS DE L'ACCUEIL

RNCP32049

Gestion de l'accueil multicanal: gérer simultanément les activités, les flux et les conflits; prendre contact avec les publics; identifier et traiter la demande
Gestion de l'information et des prestations: gérer l'information et les prestations internes et externes, contribuer à la mise en place de projet lié à l'accueil.
Analyse de situations professionnelles liées à la relation commerciale: développement de la relation commerciale, satisfaire et fidéliser le public, gérer les réclamations.

ASSISTANT DE COMPTABILITE ET D'ADMINISTRATION (ASCA)

RNCP34327

Administration des ventes, des achats et des règlements de la PME
Mise en oeuvre des travaux préparatoires de fin d'exercice de la PME
Support à l'activité administrative et comptable de la PME

ASSISTANT D'ADMINISTRATION COMMERCIALE ET DE COMMUNICATION (ASCOM)

RNCP28738

- Concevoir et produire des documents à usage commercial / administratif.
- Maîtriser le fonctionnement des matériels informatique et bureautique.
- Organiser ses données sur différents supports numériques.
- Maîtriser les techniques de base de l'assistantat commercial.

METIERS DE L'AUDIOVISUEL

RNCP20696

Analyser et comprendre les enjeux artistiques d'un projet
Réaliser les choix techniques adaptés au format du film (repérages, choix de caméras, choix du workflow)
Assurer la composition du cadre, la lumière et la prise de vues
Mettre en oeuvre le langage cinématographique adapté au type de projet
Effectuer la sauvegarde et la transmission des rushes
Étalonner les images du film

COMPTABILITE - GESTION

RNCP31059

Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales
Fiabilisation de l'information et du système d'information comptable
Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière
Caractériser et analyser les choix organisationnels en matière de système d'information comptable et de gestion
Management des entreprises

GESTION DE LA PME

RNCP32360

Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME
Participer à la gestion des risques de la PME
Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME
Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS (SIO) - Option SISR Infrastructure, Systèmes et Réseaux

RNCP17108

Support et mise à disposition de services informatiques
Administration des systèmes et des réseaux: Concevoir une solution d'infrastructure réseau/ Installer, tester et déployer une solution d'infrastructure réseau / Exploiter, dépanner et superviser une solution d'infrastructure réseau
Cybersécurité des services informatiques

SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE

RNCP34029

Optimisation des processus administratifs - Gestion de projet
Collaboration à la gestion des ressources humaines
Développement culture générale et capacités d'expression
Développement d'une culture économique, juridique et managériale

ASSISTANT IMMOBILIER

RNCP34441

Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location
Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier
Participer aux opérations courantes de gestion d'une copropriété

- Modules professionnels -

Selon besoins et niveaux

- Fiscalité des entreprises: actualités
- Parcours individualisés: Management & Ressources humaines, Bureautique, Excel - Powerpoint- Word, Comptabilité
- Etablir un bulletin de salaire Logiciel de paie EBP Paie
- Management: Approche managériale, Améliorer la performance des équipes, Diriger une entreprise, Être tuteur en entreprise

Niveau 4

**BAC
PRO**

BAC
professionnel

Niveau 5

BTS

TP

Titre
professionnel

Conditions Générales de vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE GIP FCIP ACADEMIE DE LA REUNION

Article 1 : Préambule

Le GIP FCIP de l'académie de La Réunion dispense des prestations de formation, d'accompagnement, de validation des acquis de l'expérience, de bilan de compétences, d'évaluation de compétences, de conseil et d'ingénierie. Toute commande de prestation au GIP FCIP de l'académie de La Réunion est soumise aux présentes conditions générales de vente et la signature d'un des documents contractuels prévus dans cet article emporte de plein droit leur acceptation. Le GIP FCIP de l'académie de La Réunion effectue la ou les prestations commandées, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des contrats de co-traitance ou de sous-traitance. Les éventuels sous-traitants n'auront pas à être agréés expressément par le cocontractant mais devront se soumettre aux mêmes engagements que ceux formulés dans le présent document et ce, sous l'entière et seule responsabilité du GIP FCIP de l'académie de La Réunion.

Article 2 : Engagement contractuel

Les inscriptions aux actions organisées par le GIP FCIP de l'académie La Réunion impliquent l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations précédemment citées et proposées par le GIP FCIP de l'académie de La Réunion. Les fiches-produits précisent dans le détail les objectifs, les contenus, les méthodes et modalités pédagogiques, les dates et lieux de réalisation, le responsable de l'action ou son correspondant, le public visé, le domaine d'action, le rythme, les éventuels prérequis nécessaires à l'entrée en formation ou prestation, les modalités de sanction de l'action. A réception d'un bulletin d'inscription ou d'une proposition commerciale signée, le GIP FCIP de l'académie de La Réunion fait parvenir au client, soit une convention de formation telle que prévue aux articles L6353-1 et L6353-2 du code du travail s'il s'agit d'une personne morale, soit un contrat de formation régi par les articles L6353-3 à L6353-7 du même code s'il s'agit d'une personne physique. Le client s'engage à retourner au plus tôt au GIP FCIP de l'académie de La Réunion un exemplaire signé. Si le client est une personne morale, cet exemplaire devra en outre comporter le cachet commercial de celle-ci. L'engagement contractuel est définitif dès signature par les parties concernées. Chacune reçoit un exemplaire du document original. Le cas échéant, les modifications négociées entre les parties au cours de l'exécution des prestations donnent lieu à la signature d'un avenant à l'acte d'engagement contractuel. Si le client est une personne physique prenant en charge les frais de la prestation de formation, il dispose alors d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la signature du contrat. L'exercice du droit de rétractation se fait par lettre recommandée avec avis de réception, conformément à l'article L6353-5 du code du travail.

Article 3 – Sanction de la formation ou de la prestation

Les attestations, certificats et diplômes ne pourront être transmis qu'après l'accomplissement de la formation ou de la

prestation, la réussite du bénéficiaire à l'examen et, le cas échéant, le paiement des frais d'inscription. En tout état de cause, le GIP FCIP de l'académie de La Réunion n'est tenu qu'à une obligation de moyens et non de résultat. Une attestation de formation est établie par le GIP FCIP de l'académie de La Réunion à l'attention du bénéficiaire, conformément à l'article L6353-1 du code du travail.

Article 4 – Prix

Les prix des prestations de services sont fermes et définitifs. Ces prix s'entendent nets de TVA. Le prix de chaque prestation de services intègre les frais liés à la réalisation de ladite prestation, tels que mentionnés dans la proposition faite au client par le GIP FCIP de l'académie de La Réunion. Tout engagement de frais supplémentaires sera soumis à l'accord préalable et écrit du client, et facturé en sus.

Article 5 : Facturation et délai de paiement

La facturation est établie à l'issue de la prestation. Le règlement doit être effectué soit par chèque ou prioritairement par virement à l'ordre de l'agent comptable du GIP FCIP, dans un délai de 30 jours fin de mois et sans escompte. Les factures impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros conformément à l'article L441-6 du code de commerce. Le taux mentionné *supra* ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part d'un opérateur de compétences (OPCO) ou un autre organisme financeur, le client s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la prestation. Dans le cas où l'acheteur est une personne physique, aucune somme ne pourra être exigée avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L6353-5 du Code du travail. Une avance maximum de 30% de la prestation est encaissée à l'expiration de ce délai. Une facture de solde sera émise à l'issue de la prestation.

Article 6 – Conséquences de la non réalisation de la prestation de formation par le GIP FCIP de l'académie de La Réunion

En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, le GIP FCIP de l'académie de La Réunion rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait, en application des dispositions de l'article L. 6354-1 du code du travail.

Article 7 - Conditions d'annulation des formations ou des prestations

Report ou annulation du fait du GIP FCIP de l'académie de La Réunion :

Si l'effectif prévu n'est pas suffisant au regard des conditions pédagogiques et de ce qui est prévu dans le document de contractualisation (convention ou contrat de formation), le GIP FCIP de l'académie de La Réunion se réserve le droit d'annuler la session ou de reporter certaines sessions. Le GIP FCIP de l'académie de La Réunion prévient alors les participants immédiatement et par écrit le client, au plus tard

10 jours ouvrés avant le début de l'action, et lui ouvre le choix entre le remboursement des sommes versées ou le report de la prestation ou de l'inscription à une date ultérieure la plus proche possible sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef. Si aucune date n'est possible ou ne convient, le centre de formation s'engage à rembourser le participant ou son financeur ; dans ce cas un virement sera opéré dans un délai maximum de 30 jours ouvrés sur envoi de la demande de rétractation accompagnée d'un RIB.

Interruption ou annulation de la formation du fait du client ou du bénéficiaire :

Le client s'engage à communiquer au GIP FCIP de l'académie de La Réunion par écrit (courrier ou email) toute annulation de commande, au moins 10 jours ouvrables avant le début de l'action de formation ou de prestation. Dans ce cadre aucune somme ne sera facturée. En cas d'annulation de commande moins de 10 jours ouvrables avant le démarrage de l'action, le GIP FCIP de l'académie de La Réunion se réserve le droit de facturer 50% du coût total de l'action. En cas de rétractation dans un délai inférieur à 48 h, et/ou en cas d'abandon au cours de la formation, le coût intégral pourra être facturé. Dans le cas d'une inscription individuelle (particulier) le bénéficiaire dispose, à compter de la date de signature du contrat de formation, d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 8 - Cas de force majeure

Aucune des parties au contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si cela résulte d'un cas de force majeure, épidémie comprise. Lorsque, par la suite de cas de force majeure, le GIP FCIP de l'académie de La Réunion est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, le contrat ou la convention conclue avec le client est résilié de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le client est toutefois tenu au paiement *pro rata temporis* des prestations réalisées par le GIP FCIP de l'académie de La Réunion. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le bénéficiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Article 9 - Protection des données personnelles du client

Le client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées au GIP FCIP de l'académie de La Réunion en application et dans l'exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels du GIP FCIP de l'académie de La Réunion pour les besoins desdites commandes. En application de l'article L6353-9 du code du travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier l'aptitude du candidat à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations présentent un lien direct et nécessaire avec l'action de formation. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004 et du B.O. du 27 Avril 2016 sur la RGPD avec entrée en

vigueur le 25 mai 2018, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé au GIP FCIP de l'académie de La Réunion concerné.

Les données personnelles sont conservées pour une durée de 1 an maximum après les obligations liées aux contrôles des actions.

Toutes demandes ou recours devront être adressés à : GIP FCIP/Réseau FTLV Réunion 8 rue Henri Cornu Annexe Cosinus - 97490 Sainte-Clotilde - Tel : 0262 29 78 30 - gip_direction@ac-reunion.fr.

Lors de la remise du livret d'accueil et/ou livret de formation, une autorisation de droits à l'image sera demandée au bénéficiaire.

Article 10- Propriété intellectuelle

Les droits d'exploitation incluant les droits de représentation, de reproduction et d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification des supports de formation restent sauf clause contraire, la propriété exclusive du GIP FCIP de l'académie de La Réunion et ne sont pas cédés au client. Toute reproduction, modification, ou divulgation à des tiers de toute ou partie de ces formations ou documents sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit du centre de formation. Le prestataire conserve l'intégralité des droits de propriété matérielle et intellectuelle sur ces documents, en application de l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle. Dans le cadre d'un engagement du réseau pour l'environnement, les supports fournis dans les prestations de service sont essentiellement des supports dématérialisés.

Article 11 – Communication

Le client autorise expressément le GIP FCIP de l'académie de La Réunion à faire mention dans leurs documents commerciaux de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application.

En cas de litige, le règlement amiable devra être privilégié. Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, seul le tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion sera compétent pour régler le litige.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE GRETA REUNION

Le GRETA Réunion dispense des prestations de formation, d'accompagnement, de validation des acquis de l'expérience, de conseil et d'ingénierie. Toute commande de prestation au GRETA est soumise aux présentes conditions générales de vente et la signature d'un des documents contractuels prévus à l'article 1er emporte de plein droit leur acceptation. Le GRETA effectue la ou les prestations commandées, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des conventions de co-traitance ou de sous-traitance.

Article 1 : Engagement contractuel

A réception d'un bulletin d'inscription ou proposition commerciale signée, le GRETA fait parvenir au Client une convention de formation professionnelle continue ou un document tel que prévu aux articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais au GRETA un exemplaire signé et portant son cachet commercial pour les entreprises, s'il s'agit d'une entreprise. L'engagement contractuel est définitif dès signature par les parties concernées. Chacune reçoit un exemplaire du document original. Au cours de l'exécution des prestations, les modifications négociées entre les parties donnent lieu à la signature d'un avenant à l'acte d'engagement contractuel. Dans le cas où l'acheteur est une personne physique, le GRETA fait parvenir un contrat de formation professionnelle conformément à l'article L6353-3 du code du travail. Le client individuel prenant en charges les frais de la prestation, dispose alors d'un délai de rétractation de 10 jours calendaires (14 jours en cas d'inscription à distance). L'exercice du droit de rétractation se fait par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. (Article L6353-5 du code du travail).

Article 2 – Sanction de la formation

Les attestations, certificats et diplômes ne pourront être transmis qu'après la formation et la réussite à l'examen. En tout état de cause, le GRETA n'est tenu qu'à une obligation de moyens et pas de résultat. Une attestation de formation est établie par le GRETA à l'intention du bénéficiaire, conformément à l'article L6353-1 du code du travail.

Article 3 – Prix

Les prix des prestations de formation sont fermes et définitifs. Ils s'entendent nets, le GRETA n'étant pas assujéti à la TVA. Sauf dispositions particulières, ils incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et ateliers de formation ainsi que celle du matériel pédagogique. Ils ne comprennent ni les frais de transport du stagiaire, de son entreprise ou domicile au lieu de prestation (aller/retour), ni les frais d'hébergement et de restauration.

Article 4 : Facturation

La facturation se fera suivant un échéancier fixé dans l'engagement contractuel. Dans le cas où l'acheteur est une personne physique, aucune somme ne pourra être exigée avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L6353-5 du Code du travail. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30% du prix convenu.

Dans le cadre de certains dispositifs mis en place par le GRETA Réunion, pour lesquels le financement serait dans sa totalité pris en charge par une personne physique, le GRETA Réunion propose un échéancier selon des modalités définies entre ce dernier et le bénéficiaire. Les dispositions seront établies dans une convention de financement annexée à la convention de formation.

Article 5 – Délai de Paiement :

Sauf dispositions contraires convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser soixante jours à compter de la date d'émission de la facture (article 441-6 du code de commerce). Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par un organisme collecteur agréé ou un autre organisme financeur, il doit dans tous les cas :

- fournir au GRETA les justificatifs de la prise en charge financière accordée.
- répondre, en tant que de besoin, aux demandes du financeur.

Dans le cas où l'intervention du financeur demeure partielle, le reliquat du coût des prestations est facturé au client. Les modalités de prise en charge sont précisées dans les conditions particulières et le client s'assure personnellement du paiement du GRETA par le financeur ou, à défaut, supporte la charge de ce paiement.

Pénalités de retard :

Elles sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date.

Le taux des intérêts de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement :

Elle est due de plein droit par tout professionnel en situation de retard de paiement sur des factures payables à terme. Cette indemnité forfaitaire est fixée à 25 euros.

Article 6 – Justification des prestations

Le GRETA fournit sur demande tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées conformément à l'article L.6361-1 du code du travail. En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, le GRETA rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait, en application des dispositions de l'article L. 6354-1 du même code. (sauf modalités de financement spécifiques établies dans la convention de financement : prise en charge totale par une personne physique, cf. articles 4 et 7)

Article 7 - Conditions d'annulation des formations

Report ou annulation du fait du GRETA
Si l'effectif n'est pas suffisant, le GRETA se réserve le droit d'annuler la session ou de reporter certaines sessions. Le GRETA prévient alors le client par écrit, dans un délai de 48 heures, et lui laisse le choix entre le remboursement des sommes versées ou le report de la prestation à une date ultérieure sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef.

Interruption ou annulation de la formation du fait du client ou du bénéficiaire
Tout désistement devra être notifié par écrit au moins 7 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. En cas de dédit par l'entreprise hors délai de rétractation ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, le GRETA retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation.

Dans le cadre de certains dispositifs mis en place par le GRETA Réunion, pour lesquels le financement est dans sa totalité pris en charge par une personne physique, l'annulation par le bénéficiaire à plus de la moitié de la réalisation du dispositif entraîne une facturation de la totalité de la prestation.

Article 8 - Cas de force majeure

Lorsque, par la suite de cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence, le GRETA est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, le contrat ou la convention conclue avec le client est résilié de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le client est toutefois tenu au paiement prorata temporis des prestations réalisées par le GRETA.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Article 9 - Informatique et libertés

Le client est informé dans le contrat de formation que les informations à caractère personnel qui sont communiquées au GRETA en application et dans l'exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels du GRETA pour les besoins desdites commandes.

En application de l'article L6353-9 du code du travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier l'aptitude du candidat à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations présentent un lien direct et nécessaire avec l'action de formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé au GRETA (greta.nord@greta-reunion.fr) / 3 cité scolaire du Butor, BP 66-97491 Sainte Clotilde) En particulier, Le GRETA conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du bénéficiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation, à l'analyse du bilan de la formation et aux contrôles auxquels le GRETA peut être soumis.

Article 10- Propriété intellectuelle

Les droits d'exploitation incluant les droits de représentation, de reproduction et d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification des supports de formation restent la propriété exclusive du GRETA. Toute reproduction ou utilisation a des fins commerciales des supports remis sont interdites.

Article 11 – Litige

Pour tout différent relatif à l'exécution de la convention ou du contrat de formation, le règlement à l'amiable sera privilégié. En cas de désaccord persistant, le tribunal dans le ressort duquel le GRETA a son siège, sera seul compétent pour régler le litige.

GIP FCIP – Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle

8 rue Henri Cornu - Annexe Cosinus - Technor - 97 490 Sainte-Clotilde
0262 29 92 98 - gip.relat@ac-reunion.fr

DAVA – Dispositif Académique de la Validation des Acquis

8 rue Henri Cornu - Annexe Cosinus - Technor - 97 490 Sainte-Clotilde
0262 29 93 76 - dava.reunion@ac-reunion.fr

GRETA Réunion - Antenne Nord

8 route Philibert Tsiranana - 97 490 Sainte-Clotilde
0262 41 81 13 - greta.nord@greta-reunion.fr

DABM – Dispositif Académique Bilan et Mobilité

8 rue Henri Cornu - Annexe Cosinus - Technor - 97 490 Sainte-Clotilde
0262 29 78 32 - dabm@ac-reunion.fr

CFA académique

8 rue Henri Cornu - Annexe Cosinus - Technor - 97 490 Sainte-Clotilde
0262 29 46 49 - cfaacademique@ac-reunion.fr

GRETA Réunion - Antenne Nord

181, rue Luc Lorion, BP 252 - 97 456 Saint-Pierre
0262 70 06 30 - greta.sud@greta-reunion.fr

Retrouvez nos plans d'accès et nos horaires d'ouverture sur :

www.ftlvreunion.fr

